

Le blocage de Mobutu est toujours là

(Suite de la page 12)

par le Président Mobutu (et ses fanatiques) qui n'a pas poursuivi la logique qu'il a déclenchée en convoquant la CNS ; une insistance qui n'était pas prévue dans sa constitution, a lui-même violé et déclaré de facto pour la 2ème fois la caducité de celle-ci et dès lors il ne pourrait plus continuer à s'en référer. Le président Mobutu devrait désormais continuer à se soumettre aux décisions de la CNS. Car, en attribuant à la CNS la mission de rédiger le projet constitutionnel de la IIIème République et le mécanisme conduisant celle-ci (cela implique que la constitution de la IIIème République était politiquement obsolète), le Président Mobutu a institué un pouvoir constituant originaire qui a 3 propriétés : souverain, autonome et initial.

En toute logique, le Président Mobutu ne peut plus refuser de se soumettre à la charte de la Transition qui est un mécanisme provenant du pouvoir constituant originaire qui était la CNS. Il déclare n'avoir pas signé ni promulgué ce texte, mais ce n'est pas nécessaire. 10 % par le Premier ministre Etienne Tshisekedi qui a manqué de réalisme politique, car les textes seuls ne suffisent pas pour faire la politique. Il faut parfois concéder à temps pour ne pas se retrouver humilié. Il faut toujours procéder par méthode synchrétique (mettre tout le monde à l'aise y compris soi-même) pour escompter une action politique moins contestée. Cela a fait que Tshisekedi recourant naïvement comme Lumumba au populisme a lassé naître ses propres détracteurs dans la même Union sacrée.

En formant par exemple un gouvernement où son parti était dominant sur les autres partis de l'Union sacrée, il a créé un en septembre 1991 les acteurs les plus proches et les plus

frustrés par son comportement car ses pairs se demandaient si seul son parti pouvait arracher la CNS qu'il a porté à la Primature.

La complicité entre les frustrés et la Mouvement mobutiste était donc possible, et il nous semble que le Président Mobutu en a tiré pour poursuivre sa marche arrière contre la logique de la CNS et qui se poursuit aujourd'hui dans un chaos terrible. La population tombe dans la misère la plus noire. Pour le citoyen moyen Tshisekedi n'est pas différent de Mobutu car l'issue ne vient pas.

Il nous semble que la crise actuelle n'est pas une crise des textes mais une crise morale, une crise d'éthique politique et manque de réalisme politique et pour Mobutu et pour Tshisekedi. L'un et l'autre sont orgueilleux (malgré les idéaux différents) et ont refusé de reconnaître les atouts de l'autre. Mobutu est dictateur mais il a la force car il a mobilisé l'armée à ses ambitions depuis 1960. Mais, il est depuis longtemps impopulaire. Tshisekedi est plus démocrate et très populaire et que pour le moment, il est le seul qui peut prendre des mesures draconiennes que tout le monde peut accepter. Dès lors, les deux hommes doivent absolument cohabiter, à moins que l'un d'eux puisse chercher à détenir un pouvoir formel et non effectif.

La solution passe par là ! 10 % revient aux USA, à la France et à la Belgique qui ne soutiennent pas le processus démocratique au Zaïre.

2° Les solutions de force sont à écarter car un démocrate n'est pas violent, en plus, car, c'est la population qui en paiera les frais. La solution idéale et unique reste le dialogue franc et réaliste. Les concessions réciproques doivent être coulées en forme de pacte politique entre les principaux ennemis (Mobutu et Tshisekedi) qui devrait les

lier et qui serait suivi d'une cérémonie publique de réconciliation. Car la CNS en tant que pouvoir constituant originaire avait terminé la question.

C'est ce pacte de paix entre les deux témoins au nom de l'intérêt national qui peut résoudre l'impasse car il permettrait d'écarter les positions exclusivistes de chacun d'eux en privilégiant la concertation et la collaboration dans un minimum de respect mutuel. Si cela est impossible parce qu'ils ne peuvent pas se dépasser. On peut harmoniser les textes (je ne sais lesquels) comme chantent certains perroquets politiques, mais on aboutira toujours à la catastrophe. Dès lors la question est beaucoup plus de morale politique que de droit. Il nous semble que Mgr Monsengwo a du pain sur la planche.

3° Le Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) qui doit être désormais formé par Tshisekedi mais qui ne doit plus comprendre toute l'actuelle équipe (à moins que Mobutu et Tshisekedi fassent la fiction politique en ignorant les atouts réciproques) devrait avoir en plus de la préparation des échéances de la transition, s'occuper de la monnaie, de la remise sur pied des grands producteurs du PNB (par exemple la Gécamines) et tenter de réorganiser le circuit de transport en privilégiant l'approvisionnement en carburant. Car non seulement en une année on ne peut réparer les routes détruites en 25 ans, mais au moins il faut permettre que celles qui existent encore soient utilisées ? Si l'on peut réhabiliter certains axes prioritaires tant mieux ; mais il faut beaucoup de moyens que l'on ne dispose plus avec la coopération internationale coupée.

Bagalwa Mapatano
Secrétaire général
de l'APOSKI-ADE

L'Assemblée générale de la Sinelac saisie des cas d'expropriation de Mumoshu

La question des expropriations en territoire zaïrois de Mumoshu en zone de Kabare dans le Sud-Kivu a été au centre des entretiens que Jua a eu avec le Directeur général de la Sinelac, l'ingénieur rwandais Bonaventure Nyoni en présence du Directeur administratif et financier zaïrois, M. Badiata Meeh. Et c'est suite aux nombreuses correspondances que le journal a dernièrement reçues et publiées (lire en page 3), que notre Directeur de rédaction a sollicité et obtenu cette entrevue.

D'entrée de jeu, le Directeur général de la Sinelac a décrit le climat serein dans lequel baigne son entreprise. Bien malgré la décision du Conseil d'administration, entérinée par l'Assemblée générale composée entre autres des ministres des 3 Etats de la CEPGL (Burundi, Rwanda et Zaïre) ayant l'énergie dans leurs attributions, de procéder au dégraissage du personnel exécutif de la Sinelac suite à une réduction drastique des frais de fonctionnement.

C'est certainement dans cet ordre d'idées que le programme d'investissements, dont le budget avait prévu l'année dernière la construction du tronçon routier menant aux trois villas "Sinelac", vient de tomber en annulation. Car, dira le Directeur général, il était inconcevable de construire une route dans un quartier en chantier au risque de ne pas la rendre utile avant son achèvement. Néanmoins, ajoutera-t-il, l'espoir de la construire demeure puisqu'on peut réouvrir le dossier pour l'exercice en cours et le soumettre lors du débat de la prochaine assemblée générale.

A propos de l'expropriation, la Sinelac a consulté trois avocats de Bukavu à ce sujet. Ce contentieux d'indemnisation sera soumis à la prochaine assemblée générale d'autant que la prise des décisions sur un si

important dossier requiert l'avis de cette haute instance de la Sinelac. En effet, dans le cadre de la réalisation des infrastructures de la Centrale Ruzizi II, la Sinelac a dû procéder aux expropriations des populations rwandaises et zaïroises dont les terres se sont retrouvées dans les servitudes de la Centrale Ruzizi II et de la ligne haute tension Ruzizi II - Mururu.

Les expropriations ont porté sur les cultures pérennes et les constructions. Les cultures saisonnières n'ont pas fait l'objet d'expropriation. Si au Rwanda, les expropriations n'ont pas posé des problèmes, avait souligné le Directeur général de la Sinelac, il n'en est pas de même pour le Zaïre suite à la forte érosion du zaïre-monnaie, laquelle, laquelle érosion a rompu l'équilibre entre le taux d'indemnisation appliqué au Zaïre et ceux pratiqués au Rwanda.

Selon M. Nyoni, qui avait lors de l'entretien produit l'étude faite par un des cabinets à ce sujet, la valeur nominale des taux d'indemnisation communiqués en 1983 est celle qui a été prise en compte dans le calcul des indemnités versées aux populations de la rive zaïroise de la Ruzizi en 1987, 1988 et 1989.

Le deuxième élément, que l'Assemblée générale de la Sinelac avar à examiner, concerne l'application des textes juridiques en la matière, lesquels textes sont distincts au Rwanda et au Zaïre. Toutefois, la Sinelac avait déjà reçu les populations concernées avec leurs réclamations dont les copies ont été expédiées au gouvernement zaïrois et à la Banque mondiale.

Comme on le constate, conclut le Directeur général M. Bonaventure Nyoni, la Sinelac se préoccupe du dossier qui sera l'objet d'un examen minutieux lors de la prochaine Assemblée générale de l'entreprise.

Démission collective à l'UDI/Sud-Kivu

Une fois de plus, l'UDI (Union des démocrates indépendants), le parti cher à M. Thambwe Mwamba, M. Kengo wa Dondo et autre Muderhwa vient d'éclater au grand jour un scandale. Ce parti, réputé pour son organisation et la qualité de ses dirigeants surtout au Sud-Kivu, vient de s'éteindre sans crier gare.

Tous les membres du directoire provincial dont le président Dieudonné Kyalangaliwa viennent de déposer leur démission collective. Depuis le 31 décembre 1992, un message phonique envoyé au président Thambwe, dont copie a été adressée au secrétaire général adjoint Muderhwa qui est en même temps vice-président chargé du Sud-Kivu, confirme cette regrettable décision.

Pourquoi alors tous les membres du directoire provincial ont-ils jeté le tablier au moment où l'UDI avait le vent en poupe ? Selon une source proche de la permanence qui est par ailleurs fermée pour non-paiement de loyer, il semble que les cadres dirigeants à Kinshasa où un conflit latent déchire ce parti ont coupé les

amarres avec la base du Sud-Kivu. Tous les messages, que le comité de cette dernière "province" leur envoie, sont restés sans suite. Même celui faisant état de la démission collective du staff du Sud-Kivu. En plus, le clivage Shi-Lega qui, au début, avait déchiré ce parti a dernièrement été avivé par une léthargie (...) plongeant ainsi l'UDI dans une tourmente sans nom.

Le directoire provincial ne pouvait remettre l'UDI sur les rails lorsque les comités de base tant de Bukavu que de Fizi ou Uvira venaient s'instruire de la conduite à prendre sur les grands problèmes politiques de l'heure. Le moins que l'on puisse dire est que l'UDI déchirée est par terre et refuse de s'enterrer car quelques bonnes volontés sont prêtes à rependre le relais là où le groupe Kyalangaliwa, Zihaliwa, Kibwe, Kafua, Irenge et Lema Landu ont déposé le bâton.

Nous osons croire que demain l'UDI tel un phoenix sortira de ses cendres et reprendra la bataille politique comme pour dire que ce parti refuse de se consumer même si le feu couve.



AFRICAN COMMODITIES AND TRANSPORTATION s.p.r.l.

B.P. 646 BUKAVU/SUD-KIVU



Voyagez avec le "Général Mulamba"

La **sécurité** des voyageurs et de leurs biens est assurée par un personnel compétent et expérimenté.

L'**accueil**, restauration et rafraîchissement de qualité tout au long du voyage.

Découvrez les multiples beautés du Lac Kivu avec le "Général Mulamba".